

Conditions générales de Pool & Spa Design SRL

1. Objet

Sauf convention contraire, les présentes conditions générales régissent toute vente, louage d'ouvrage ou autre prestation, sans restriction ni réserve par la Société Pool & Spa Design SRL. Le fait de commander, accepter son offre et solliciter son intervention, le client accepte les présentes conditions générales et renonce expressément à l'application de ses propres conditions générales d'achat ou de vente éventuelles.

2. Prix

Sauf conditions particulières expresses à la vente, les prix sont ceux indiqués sur les tarifs Pool & Spa Design SRL, en vigueur au moment de la commande, exprimés en euros et T.T.C. et/ou autres charges fiscales à charge du client. Si l'une d'entre-elles augmente, Pool & Spa Design SRL se réserve le droit d'adapter son prix en conformité avec le nouveau taux. Le prix convenu englobe uniquement les prestations indiquées dans le bon de commande ou le devis. Il exclut tous travaux supplémentaires qui ne seraient pas clairement visés par eux : puits de décompression, remblai, remise en état du jardin... Ce prix ne concerne que la réalisation dans des conditions normales : si présence d'eau, roche dure, accès et terrain non stabilisés, réseaux souterrains : supplément à définir.

3. Commandes

Toute commande, pour être valable, doit être établie sur les bons de commande ou les devis Pool & Spa Design SRL aux tarifs de Pool & Spa Design SRL, et doit être acceptée et signée par le client, accompagnée du paiement de l'acompte prévu dans les conditions de règlement ci-dessous. Toute commande ne devient définitive qu'après avoir été acceptée et confirmée par Pool & Spa Design SRL. En cas d'annulation de commande verbale ou écrite par le client, Pool & Spa Design SRL se réserve le droit, après la notification de cette résiliation, de conserver l'acompte de 30% à titre de dommages et intérêts. De plus, dans tous les cas d'annulation par le client ou dans le cas où le client ne poursuivrait pas la réalisation du nouveau projet, les frais d'études et tout autre frais engendré pour ce nouveau projet tels que réalisation de plans, visites sur chantier etc... seront comptabilisés et seront dus par le client. Pool & Spa Design SRL se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande, toute livraison ou toute prestation de service en cas de non-paiement. Elle se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande antérieure ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

En cas de défaut de suivi d'un projet par le client pendant plus d'un mois, sans que la moindre acceptation de commande n'ait été formellement confirmée par Pool & Spa Design SRL, celle-ci est en droit de considérer déliée de toute obligation envers le client sans dommages et intérêts.

4. Conditions de règlement

Sauf accord écrit entre le client et Pool & Spa Design SRL,

- lors de l'achat de son spa, le client devra verser un acompte de 30 % du montant total de la facture à la commande, le solde restant dû devra être totalement payé avant le jour de la livraison du spa.

- pour tout projet de piscine béton, le client devra payer le montant total de la facture comme suit : un premier acompte de 30 % à la commande, un deuxième acompte de 30 % à la livraison de la piscine à l'adresse indiquée lors de la commande, d'un troisième acompte de 30 % à l'installation du liner et le solde restant dû de 10 % à la mise en route de la piscine.

- pour tout projet de piscine coque, le client s'engage à payer le montant total de la facture comme suit : 30% d'acompte à la commande, 60% d'un deuxième acompte à la livraison de la piscine et 10% à sa mise en route.

Nos factures sont, sauf accord contraire, payables au comptant à Pool & Spa Design SRL dans les 30 jours ou par virement sur le compte bancaire renseigné sur la facture.

4.a. Indemnités en cas de retard de paiement

Pour les particuliers : En cas de défaut de paiement dans les 14 jours calendaires suivant l'envoi de la mise en demeure, le client sera redevable :

- d'une indemnité forfaitaire de 20 € si le montant dû est ≤ 150 €

- d'une indemnité de 30 € + 5 % du montant dû pour un solde entre 150,01 € et 500 €

- d'une indemnité de 50 € + 3 % du montant dû, avec un plafond de 1 500 €, si le solde est > 500 €.

Pour les professionnels : En cas de défaut de paiement dans les 14 jours calendaires suivant l'envoi de la mise en demeure, le client professionnel est redevable d'une indemnité forfaitaire de 40 €, conformément à l'article 6 de la loi du 2 août 2002 sur les transactions commerciales et d'une indemnité complémentaire de 10 % du montant dû, avec un maximum de 2 000 €.

4.b. Intérêts de retard

Pour les particuliers : les intérêts de retard appliqués sont ceux du taux légal en vigueur fixé par arrêté royal.

Pour les professionnels : le taux d'intérêt applicable est celui prévu par l'article 5, paragraphe 2, de la loi du 2 août 2002, soit le taux de référence majoré de 8 %.

En cas de recouvrement judiciaire de toute facture, le client sera redevable des frais de procédure, conformément à la loi du 21 avril 2007 sur la répitibilité des honoraires d'avocat et à l'Arrêté royal du 28 octobre 2007 sur l'indemnité de procédure.

Pool & Spa Design SRL se réserve également le droit de geler toute réalisation de projet en cours (installation de piscine ou de spa, rénovation, SAV hors garantie, etc...) tant que la dette du client ne sera pas honorée.

5. Livraison/enlèvement

Sauf dérogation expresse et écrite, un délai de livraison ou d'exécution de travaux n'est donné qu'à titre indicatif. Elle ne pourra pas être tenue responsable en cas de retard causé par le non-paiement du client, des mauvaises conditions climatiques, un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, ou d'un cas de force majeure. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers Pool & Spa Design SRL, qu'elle qu'en soit la cause. Une livraison tardive ne donne jamais droit à des dommages et intérêts, ni le droit, conformément au droit commun, d'exiger la résiliation du contrat, ni de considérer, après une mise en demeure préalable, le contrat comme étant résilié de plein droit. Pool & Spa Design SRL n'est pas tenue de la garantie du chef de vices dans la marchandise livrée au-delà de la garantie consentie par nos fournisseurs, ni du chef de vices cachés. Toute marchandise se trouvant dans notre magasin s'y trouve aux risques et périls du client si la marchandise doit être enlevée par le client dans les 10 jours ouvrables après la mise à disposition. Ce délai passé, la facture sera établie et son montant sera désormais dû et des frais journaliers de stockage, à hauteur de 2% de la valeur totale de la marchandise, pourront être exigés. En cas de refus par le client de prendre livraison des marchandises commandées, Pool & Spa Design SRL se réserve le droit, conformément au droit commun, d'exiger l'exécution du contrat ou de considérer après mise en demeure préalable, le contrat comme étant également résilié de plein droit.

6. Réserve de propriété

Il est convenu explicitement et par écrit que les marchandises livrées restent la propriété entière de Pool & Spa Design SRL jusqu'à leur paiement intégral, y compris intérêts de retard et indemnités éventuelles. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente. A défaut de paiement et après une mise en demeure à ce sujet et pourvu qu'aucune suite ne soit donnée à celle-ci dans la huitaine, Pool & Spa Design SRL aura le droit de récupérer la marchandise livrée et ce en nature même si elle aurait déjà été payée partiellement. Au cas où l'autorisation de récupérer la marchandise serait refusée par le client, Pool & Spa Design SRL aura le droit de revendiquer une astreinte de 50 euros par jour de retard de non-restitution de la marchandise.

7. Réception

Toute réclamation concernant les marchandises réceptionnées doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé réception dans les 8 jours suivant la livraison. Il appartient au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatées. Le client devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et y porter remède, le cas échéant. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Enfin, Pool & Spa Design SRL est libérée explicitement de toute responsabilité du chef de dommages corporels ou matériels, qu'ils soient directs ou indirects, causés à l'occasion de la livraison ou à l'usage des marchandises vendues.

8. Installation des produits

Pool & Spa Design SRL s'engage à effectuer l'installation et la mise en service de la piscine, du spa ou d'un équipement, sauf stipulation contraire convenue entre les parties et indiquée par écrit sur le bon de commande ou devis.

Après avertissement de Pool & Spa Design SRL lors de la signature du bon de commande, le client est seul responsable de l'accès au lieu de l'installation et de la mise à disposition du matériel nécessaire à la bonne mise en place du produit. Il doit également s'assurer que le chantier sera aisément accessible avec les engins que Pool & Spa Design SRL devra utiliser pour effectuer les travaux. Il appartient au client de veiller à respecter ces conditions et de faire les modifications appropriées si cela s'avère nécessaire. En cas d'inaccessibilité au lieu ou d'absence des éléments demandés pour l'installation du produit pour quelque raison que ce soit, le produit devra être mis en place par le client lui-même à ses frais et sous sa propre responsabilité, sans aucun changement de prix, ni autre condition ou indemnité. Le client doit avoir à sa disposition toutes les autorisations administratives et autres si nécessaire pour la réalisation des travaux.

9. Limites de prestations

Sont exclus de nos prestations, sauf mention contraire dans les conditions particulières :

- La fourniture de l'eau pour remplir la piscine ou le spa (à charge du client financièrement comme techniquement).
- La fourniture des consommables pour traitement automatique de l'eau, soit sel + acide.
- La réfection des canalisations, lignes, ouvrages sous terrain non connus et non mentionnés par le client.
- La réfection de passages dallés ou goudronnés, trottoirs et allées de circulation, sauf accord spécifique.
- La dépose et la repose de plantations, ni leur paiement en cas de détérioration.
- Les travaux préparatoires à l'engazonnement et à des plantations d'agrément.
- La remise en état des chemins d'accès au chantier, des clôtures, murs...
- La fourniture éventuelle de terre pour finitions autour du bassin.
- La remise en place des terres et la finition du terrain après réalisation de la piscine et des terrasses.
- La construction d'un local technique autre que celui prévu au devis.
- La réalisation de plages, terrasses, au-delà des margelles, sauf si prévu au devis.
- L'enlèvement du surplus de terres au cas où le client aurait demandé d'en laisser sur place.

10. Garantie

La garantie est celle donnée par Pool & Spa Design SRL, ses fournisseurs et constructeurs divers sauf exception citée dans ces CGV. Chaque forme de garantie encourt si les conditions de paiements ne sont pas exécutées entièrement. La garantie est limitée à changer ou réparer la partie en défaut sans aucune autre obligation de dédommagement à quel titre que ce soit. Les réparations à cause d'usure normale n'entrent pas dans la garantie. Les fautes de constructions et les défauts des matériels doivent être communiqués endéans les 5 jours après la livraison ; sinon la livraison sera considérée comme acceptée définitivement. Dans tous les cas où le client se plaint de la non-conformité de la marchandise avant ou après livraison, le client en apportera la preuve. Il portera à sa charge les frais de toute expertise qu'il sollicitera à cet effet. La garantie déchoit immédiatement si le produit, ou l'une de ses parties, est endommagé par l'une des raisons suivantes : -négligence lors de l'utilisation, -démontage, réparation ou modification par des personnes non autorisées, -circonstances non imputables à des défauts de fabrication. Pool & Spa Design SRL est formellement exonéré de toute responsabilité quelconque contractuelle et extracontractuelle, aussi bien, vis-à-vis du client que des tiers, sauf celle contraire aux lois impératives et d'ordre public.

Les piscines Magiline et Léa Composites (Alliance Piscines) installées par Pool & Spa Design SRL sont couvertes par une garantie décennale en Belgique et en France. Cette garantie est applicable sous respect des conditions générales de vente. Toutes les dégradations dues à un choc postérieur, à un mouvement de terrain, à l'usure, à des phénomènes naturels à un usage imprévu ou anormal, à des négligences ne sont pas couvertes par la garantie.

Les marques des spas que Pool & Spa Design SRL vend ont pour vocation de commercialiser des spas de détente ou de loisirs à usage privé, sans aucun but ni certification thérapeutique. Dès lors aucune indemnisation à quelque titre que ce soit ne pourra être sollicitée par le client dans tous les cas où celui-ci serait dans l'impossibilité de s'en servir pour un but différent.

Le client, en signant son bon de commande, affirme avoir pris connaissance des différentes garanties et en accepte leur durée et leur limite.

11. Attribution de juridiction

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge. Pour toute contestation qui ne peut être résolue à l'amiable, celle-ci est soumise à la compétence exclusive des tribunaux de Courtrai ou de Tournai, selon notre choix exclusif.

12. Informatique et libertés

Les données communiquées par le client font l'objet d'un traitement informatique par Pool & Spa Design SRL, et ce en application de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel qui protège les individus face à l'utilisation de leurs données personnelles. Elles sont destinées à Pool & Spa Design SRL et ses divers fournisseurs pour l'exécution des contrats. Le client a un droit d'accès, de modification et de suppression de toutes ses données en soumettant sa demande par email à : celestine@poolsdesign.be.

13. Données personnelles Le client signataire donne son accord explicite pour le traitement de ses données personnelles reprises ci-dessus et déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de Pool & Spa Design SRL.